

Communauté de communes

L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20250625-35-2025_Del-DE
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

SEANCE DU MERCREDI 25 JUIN 2025

N° 35-2025

Objet : Tarifications dans le cadre d'Octobre Rose

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire N° 53-2022 en date du 29 septembre 2021 portant mise à jour de de la régie 19342 « Manifestations diverses »,

Vu la note explicative de synthèse,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Finances - Développement de la Communauté » réunie le 16 juin 2025,

Considérant que la Communauté de communes de l'Orée de la Brie souhaite créer des tarifs en vue de l'organisation de la manifestation « Octobre Rose »,

Considérant que la Communauté de communes de l'Orée de la Brie souhaite que la marche caritative soit accessible après une participation financière d'un montant de 5 euros,

Considérant que des articles seront proposés à la vente aux administrés,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

Article 1^{er} : Dit que la marche caritative et le village rose seront accessibles après l'achat d'un bracelet en vente dès le 1^{er} octobre et ce jusqu'au 19 octobre 2025.

Article 2 : Dit que le jour de la marche solidaire, le 19 octobre 2025, l'accès au village rose pourra se faire après une participation financière de 5 euros.

Article 3 : Dit que les dons des participants, en sus des 5 euros, seront autorisés et acceptés.

Suite de la délibération N° 35-2025

Article 4 : Adopte les tarifs de vente suivants :

	Quantité	Prix d'achat TTC	Prix de vente public TTC	Montant reversé à ADONIS
Tee-shirt rose	<i>Edition 2025 = 250</i>	6,00 €	7,00 €	1,00 €
Gourde	<i>Edition 2024 = 101</i>	3,96 €	5,00 €	1,04 €
Tote bag	<i>Edition 2023/2024 = 212</i>	2,64 €	5,00 €	2,36 €
Pin's	<i>Edition 2025 = 500</i>	0,83 €	3,00 €	2,17 €
Bracelet remis pour participer à la marche caritative	<i>Edition 2025 = 500</i>	1,12 €	5,00 €	3,88 €

Article 5 : Dit que 100 % des bénéfices seront reversés à l'association « ADONIS » sous forme de dons.

Délibération adoptée à l'unanimité,

Fait à Brie-Comte-Robert, le 26 juin 2025.

Le Président,
Jean LAVIOLETTE



1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 25 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le dix-neuf juin deux mille vingt-cinq s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

Etaient présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, LABRUYERE, LAFORGE, LOUISE-ADELE, NOEL, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs COLLON, COULOUMY, DARMON, DENION, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, PRUVOT, RALLIERE, SAMANIEGO, SAUVIGNON, WOFYSY.

Etaient représentés :

Madame BOYER pouvoir à Madame VINIT.
Madame GIRAUD pouvoir à Monsieur WOFYSY.
Madame MOLINERIS pouvoir à Monsieur SAMANIEGO.
Madame ROLLET pouvoir à Monsieur PENNEC.
Madame SANTIN pouvoir à Monsieur COULOUMY.
Monsieur BEZOT pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE.
Monsieur DUPUY pouvoir à Monsieur DENION.
Monsieur SERGEANT pouvoir à Madame LOUISE-ADELE.
Monsieur VILLAÇA pouvoir à Madame SAUVIGNON.

Etait absent excusé : Monsieur CHEVALIER.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame NOEL a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **20**

Membres excusés et représentés : **9**

Membre absent non représenté : **1**

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 28 mai 2025.